

Face au gibier : Plantez dans le recrû !



photo ONF Alsace

Traditionnellement, on se dépêchait de planter sur terrain propre. Aujourd'hui la densité des cervidés n'est plus la même et les plants dégagés constituent une cible qui peut mettre en péril un reboisement non suffisamment protégé. La végétation spontanée (recrû), ennemi d'hier, devient aujourd'hui un allié de poids.

Attendre la venue d'un recrû avant de planter s'avère une stratégie de reboisement payante pour le sylviculteur et le gibier. Un gainage maîtrisé procure une ambiance forestière favorable à la reprise et à la croissance du plant. Il assure également au sylviculteur une protection contre les dégâts de gibier (abroustissement et frottis). Il apporte enfin au gibier une ressource alimentaire souvent intéressante.

Comment s'y prendre pratiquement ?

Participation Financière :
Région Alsace



Conception :
Groupe sylviculture
et grande faune du CRPF



41 avenue du Gal de Gaulle
57050 Ban Saint-Martin
tél : 03 87 31 18 42
fax : 03 87 30 66 36
mél : crpf1a@francecom.net

1 Quelles sont les espèces intéressantes ?

A condition qu'elles soient accessibles à la dent du gibier (moins de 1,5 m de haut grace au recépage régulier), et en densité suffisante, les espèces qui suivent présentent un intérêt plus ou moins important.

Forte valeur alimentaire Bonne Protection	Forte valeur alimentaire Faible Protection	Faible valeur alimentaire
Ronce Framboisier Arbustes (Prunelier, Aubépine, Noisetier, Cornouiller, Viornes...) Bouleau, Tremble, Saule Rejets ligneux	Les espèces précédentes pas assez denses plus : les Graminées * la Myrtille le Lierre	Bonne protection Genêt Eglantier Callune Faible protection Luzule et Carex Fougères Clématite

* seulement pour le cerf

2 Où apparaît un recrû abondant ?

La végétation naturelle sera d'autant plus abondante que le milieu est riche. L'altitude (plus de 800 m), la pauvreté du sol et le caractère trop sec ou hydromorphe d'une station sont défavorables.

Recrû abondant	Recrû peu abondant
<ul style="list-style-type: none">• Plateau lorrain sur sol non hydromorphe• Plateau calcaire toutes stations, Jura alsacien• Montagne vosgienne sur sol riche ou bas de pente• Sundgau, plaine alsacienne	<ul style="list-style-type: none">• Station à hydromorphie marquée ou sol tassé• Sols gréseux et granitiques pauvres• Montagne vosgienne > 800 m• Collines versants secs

Le recrû apparaît entre 1 à 3 ans après la coupe.

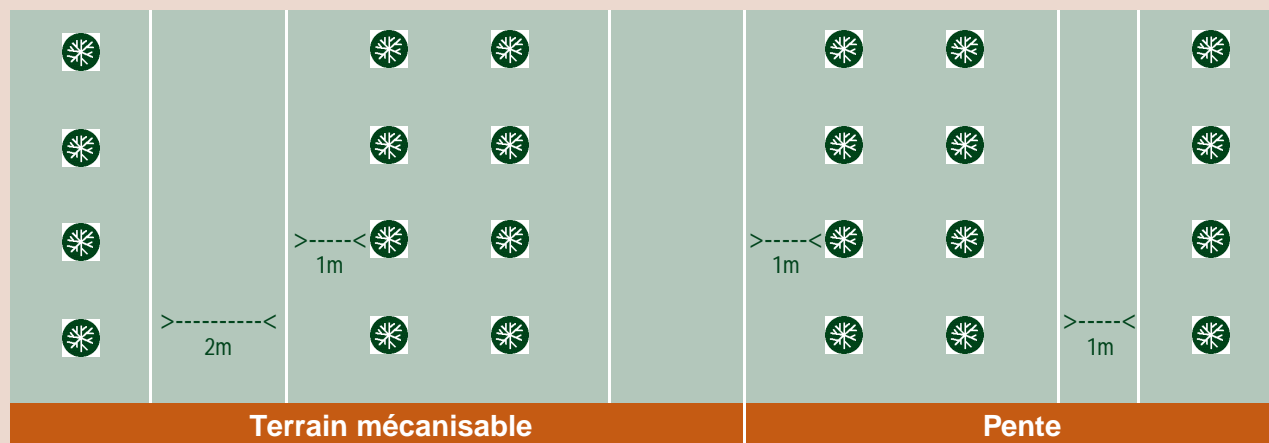
Dans certains cas de déséquilibre faune – flore la végétation spontanée ne se développe pas même si le milieu est favorable au recrû.

L'envahissement de graminées (Fétuque, Mollinie ou Jonc sur station hydromorphe), bloque l'apparition d'une végétation plus intéressante. Sa suppression est un préalable à la plantation et à l'apparition d'un recrû.



Espacer les lignes pour diminuer les frais de suivi :

Vu de dessus

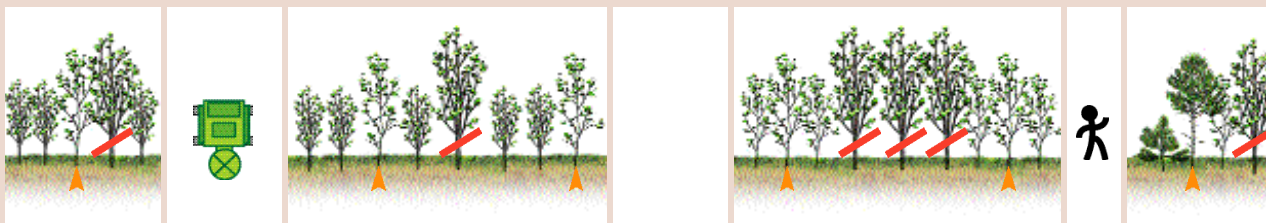


- Se rapprocher du bas des fourchettes de densité préconisées par les aides de l'Etat.
- Espacer les lignes pour avoir au moins 1m de rayon de gainage ligneux après recépage manuel ou girobroyage..
- Planter en potet des plants non protégés (feuillus et résineux) et éventuellement repérés (peinture, bandeaux, piquet...).

Les pieds à l'ombre – la tête au soleil

Le but des dégagements est de maintenir quelques années à proximité des plants un gainage ligneux protecteur qui ne sera recépié que s'il dépasse les plants. L'idéal étant d'effectuer ces dégagements à partir de cloisonnements régulièrement recépés qui offrent ainsi une voie de pénétration et un gagnage aux animaux.

profil ▲ arbre planté / arbre à enlever



effet tunnel

- Intervenir souvent mais plus légèrement (1 à 2 visites/an au début puis 1 ensuite).
- Recéper à 10 cm du sol. Au ras du sol vous créeriez un tapis de graminées peu intéressant pour les cervidées.
- L'intervention sélective se fait manuellement au croissant à partir des cloisonnements.
- Pour éviter l'effet tunnel, il est nécessaire d'intervenir sur l'interbande non travaillée dès que celle-ci est à la même hauteur que les plants (passage au girobroyeur ou manuellement).
- Ne pas hésiter à laisser tomber un plant mal venant au profit d'une tige du recrû plus intéressante.
- En cas de location de la chasse, solliciter le chasseur pour étudier un éventuel partage des charges pour l'entretien des cloisonnements.



Sans recrû la protection des plants d'une essence sensible est indispensable.

Les plants plantés sont toujours plus sensibles que ceux issus de la régénération naturelle.

Le choix de la protection dépend de l'essence, de la taille de la parcelle, de la densité de plantation et de la présence ou non du cerf.

Une comparaison des coûts entre protection globale et protection individuelle est conseillée avant décision.

La plantation d'une très faible surface (< 30 ares) nécessite le plus souvent une protection individuelle adaptée. La plantation d'une surface importante dilue la pression de dégât et ne nécessite pas forcément une protection globale (sauf essence très appétante).

Espèces plantées *	Type de protection	Durée de vie
Chêne – Sapin Feuillus précieux en présence de cerf	Grillage 1,2 m (chevreuil seul) Grillage 2 m (cerf et chevreuil) Lattis bois 2 m (cerf et chevreuil)	5 ans (chevreuil) 10 ans (cerf) 8 ans
Feuillus précieux sans cerf	Protection individuelle de 1,2 m et 10 – 20 cm de diamètre (abris maille mixte ou fine)	> 10 ans
Douglas – Mélèze sans excès de gibier	Aucune	
Epicéa – Hêtre sans excès de gibier	Aucune	
Douglas – Mélèze à faible densité sans cerf avec trop de chevreuils	Protection individuelle de 1,2 m et 30 cm de diamètre (abris grosse maille)	> 10 ans
Douglas – Mélèze avec trop de cerfs	Grillage 2 m avec rabat Lattis bois 2 m	10 ans 8 ans
Hêtre en montagne avec trop de cerfs	Grillage 2 m avec rabat Lattis bois 2 m	10 ans 8 ans

(source F. Klein – J. L. Hamann ONCFS)

* par ordre de sensibilité décroissante pour les quatre premières lignes

Votre conseil